

Paris, le 15 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Campagne d'information sur les soins palliatifs et la fin de vie

Si la première campagne d'information menée en 2017 a permis de faire progresser la connaissance par les Français de leurs droits en matière de fin de vie, ils sont encore 40% à ne pas connaître l'existence d'une loi sur la fin de vie. Par ailleurs, 15% des médecins généralistes ne savent toujours pas qu'une loi sur la fin de vie existe et ils sont 36% à ne pas savoir précisément ce que sont les directives anticipées (étude menée en février 2018).

À la demande du Ministère chargé de la santé, le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie renouvelle une campagne nationale d'information, afin de renforcer l'efficacité de la 1^{ère} campagne et de la compléter par de nouvelles actions. L'objectif est de toucher davantage de personnes et, in fine, d'inviter les Français à réfléchir à leur fin de vie et à en parler avec leurs proches et/ou avec les professionnels. Le dispositif comprend :

> Une campagne télévisée du 14 octobre au 15 novembre 2018

Les messages utilisés en 2017, notamment à travers le spot TV « La fin de vie, et si on en parlait ? » sont réutilisés avec un double objectif d'interpellation et de mémorisation : le spot sera rediffusé du 14 octobre au 15 novembre sur les chaînes du groupe France Télévision et sur BFM TV. Cette campagne permettra de toucher 72 % des 50-70 ans en moyenne 4 fois.

> Une présence renforcée sur les réseaux sociaux jusque fin décembre 2018

Une campagne digitale (articles publicitaires, sponsoring sur les réseaux sociaux, etc.) vient renforcer la campagne TV en répétant les messages sur des supports complémentaires et en captant les internautes qui, après avoir vu le spot TV, feront une recherche sur internet ; le Centre animera sa [page Facebook](#) et son [compte Twitter](#) ; la [chaîne Youtube](#) a été optimisée afin de faciliter l'accès à l'information.

> Un nouveau site internet : outil de référence sur les soins palliatifs et la fin de vie

Le nouveau site www.parlons-fin-de-vie.fr permettra aux internautes d'obtenir facilement des informations claires, fiables et utiles et d'être orientés rapidement, grâce à des contenus épurés et des outils adaptés (vidéos, infographies ludiques, etc.)

> Des outils spécifiques pour informer les professionnels de santé et leur permettre d'engager plus facilement le dialogue avec leurs patients

Un partenariat a été élaboré avec le Quotidien du Médecin et une campagne publicitaire (bannières) est lancée sur aide-soignant.com, infirmiers.com et vidal.fr ; un projet de MOOC devrait voir le jour en 2019.

> Une présence régulière du Centre en région, à la rencontre des citoyens

Fort du succès de la 1^{ère} édition des soirées en région qui a réuni plus de 2000 personnes, le Centre a renouvelé l'expérience en 2018 sur l'obstination déraisonnable.

> Des partenariats pour diffuser l'information sur du long terme

Un kit de communication a été élaboré avec et pour les acteurs de la fin de vie (associations, fédérations, etc.) afin de leur permettre de relayer les outils de la campagne sur le terrain et faire bénéficier au Centre, comme à ses partenaires, d'un échange de visibilité.

Contacts presse :

Julia SOUTY | julia.souty@partiesprenantes.com
Agathe LOBET | agathelobet.conseil@gmail.com | 06 26 28 69 66